

# Golf de Tosse (40) : 51 trous qui font causer au Conseil départemental

Publié le 03/11/2015 à 09h26 , modifié le 03/11/2015 à 09h26 par Jean-François Renaut

**Grosse session budgétaire ce lundi, avec notamment le projet touristique-golfique de Tosse**



Le Conseil départemental, dans sa nouvelle composition, s'inscrit désormais dans des débats beaucoup plus animés que par le passé.

© PASCAL BATS

**Q**uatre heures et demie de séance hier à l'occasion de l'examen par les conseillers départementaux (ils étaient tous là) des décisions modificatives au budget primitif 2015.

Le dossier sur lequel les 30 élus ont le plus débattu est celui du projet touristique-golfique de Tosse. La délibération proposée au vote n'était pourtant que la reconduction d'un contrat d'assistance « technique et méthodologique » avec Atout France, l'agence de développement touristique du pays. Une étude à 72 000 euros sur un an, pour un projet à 70 millions d'euros, dont 7 d'investissement public.

C'est Lionel Camblanne qui allume la mèche. « Pourquoi ne pas aider l'existant », questionne le maire et conseiller de Seignosse, qui met en avant les difficultés du golf de sa commune et celui de Moliets. Pour ce dernier, le conseiller départemental de Tyrosse, Jean-Luc Delpuech, s'inscrit en faux. Ce qui n'empêche pas son homologue seignossais de demander que l'étude en cours soit élargie à l'ensemble des golfs landais.

## Tosse, c'est Palm Springs ?

Henri Emmanuelli, en promoteur du projet qu'il est depuis le début, bat d'abord sa coulpe avant de se montrer offensif. « Ce projet, nous l'avons très mal présenté au départ. On a

voulu aller trop vite. » Ce qui, selon lui, a favorisé les oppositions. Sur le procès d'un « bidule » pour les riches, le président rétorque que 30 % des logements prévus dans le projet seront sociaux. « On veut un lieu habité, pas un lieu mort qui ne fonctionnerait qu'aux beaux jours. »

Il ajoute, contredisant avec un plaisir non dissimulé Mathieu Ara (MoDem, Mont-de-Marsan) qui estime que ça coûtera forcément de l'argent public, il fait un pronostic : « Si ça se trouve, ça ne coûtera pas un euro aux Landais mais à coup sûr, cela créera des centaines d'emplois. »

Geneviève Darrieussecq, chef de file de l'opposition, estime que tous ces golfs (celui de Tosse aura 51 trous, un autre est prévu à Dax) dans le même secteur, « cela me paraît disproportionné ». Elle plaide aussi pour des investissements sur les golfs existants. Henri Emmanuelli estime que « ça reviendrait à poser des rustines ». « Nous, on est derrière du nouveau, derrière du neuf. » Il ajoute qu'à Palm Springs, aux États-Unis, ce n'est pas trois, ni 30, mais 300 golfs qui cohabitent.

### « Critiques systématiques »

L'idée exposée est que si on veut créer une destination touristique prisée des golfeurs, il faut qu'ils aient plusieurs parcours à effectuer sans avoir à parcourir des centaines de kilomètres.

Courtois, jusque-là, les débats s'enveniment. Monique Lubin (PS, Hagetmau) s'agace. « Je ne comprends pas vos critiques systématiques depuis le début de la séance. » Emmanuelli renchérit. « J'ai bien compris que si ce n'est pas porté par l'Agglomération du Marsan, ça ne vaut rien. » Soupirs des intéressés qui n'en étaient pourtant pas au bout de leur peine.



Henri Emmanuelli

© PHOTO PASCAL BATS

## **Au fil des dossiers : Village Alzheimer, liaison vers l'A65...**

Parmi les près de 700 pages de documents proposées à la réflexion des élus, plusieurs dossiers intéressants évidemment.

Ainsi le Village Alzheimer, qui sera une première en France inspiré d'un exemple hollandais. Le projet a été validé par Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'Autonomie ; tout le monde s'en félicite. L'État prendra donc sa part financière de ce projet original, mais c'est le Département qui paiera les premières études. Le lieu d'implantation, l'agglomération montoise ou l'agglomération dacquoise a priori, devrait être communiqué début 2016. La première pierre suivra début 2017. « Cela ne veut pas dire que nous ne réfléchissons pas au maintien à domicile », commente Henri Emmanuelli.

Autre gros dossier, beaucoup plus ancien celui-là, le doublement de la liaison routière entre Roquefort et l'agglomération montoise, autrement appelé le barreau du Caloy. Les premières études sont désormais programmées en 2016, au grand dam des élus montois. « Il y a un problème majeur de sécurité sur la route actuelle », rapporte Chantal Gonthier. « Il faudrait rapidement y remédier. » La première étape devrait être la création d'un carrefour giratoire à Saint-Avit à l'est de celui dit des pompiers. Il faut attendre pour ça que soit déterminé précisément le tracé ferroviaire reliant la gare actuelle de Mont-de-Marsan avec celle, nouvelle, prévue à Lucbardez pour la LGV. Une liaison pas forcément nécessaire selon Geneviève Darrieussecq. « On va s'occuper du giratoire, c'est promis », assure le président Emmanuelli.